

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 62 (1975)
Heft: 2: Begegnungsorte = Lieux de rencontre

Artikel: Palais des Expositions, Genève, Grand-Saconnex : Projet par : Brera, Ellenberger, Gerber, Leman, Stryjenski
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-47781>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

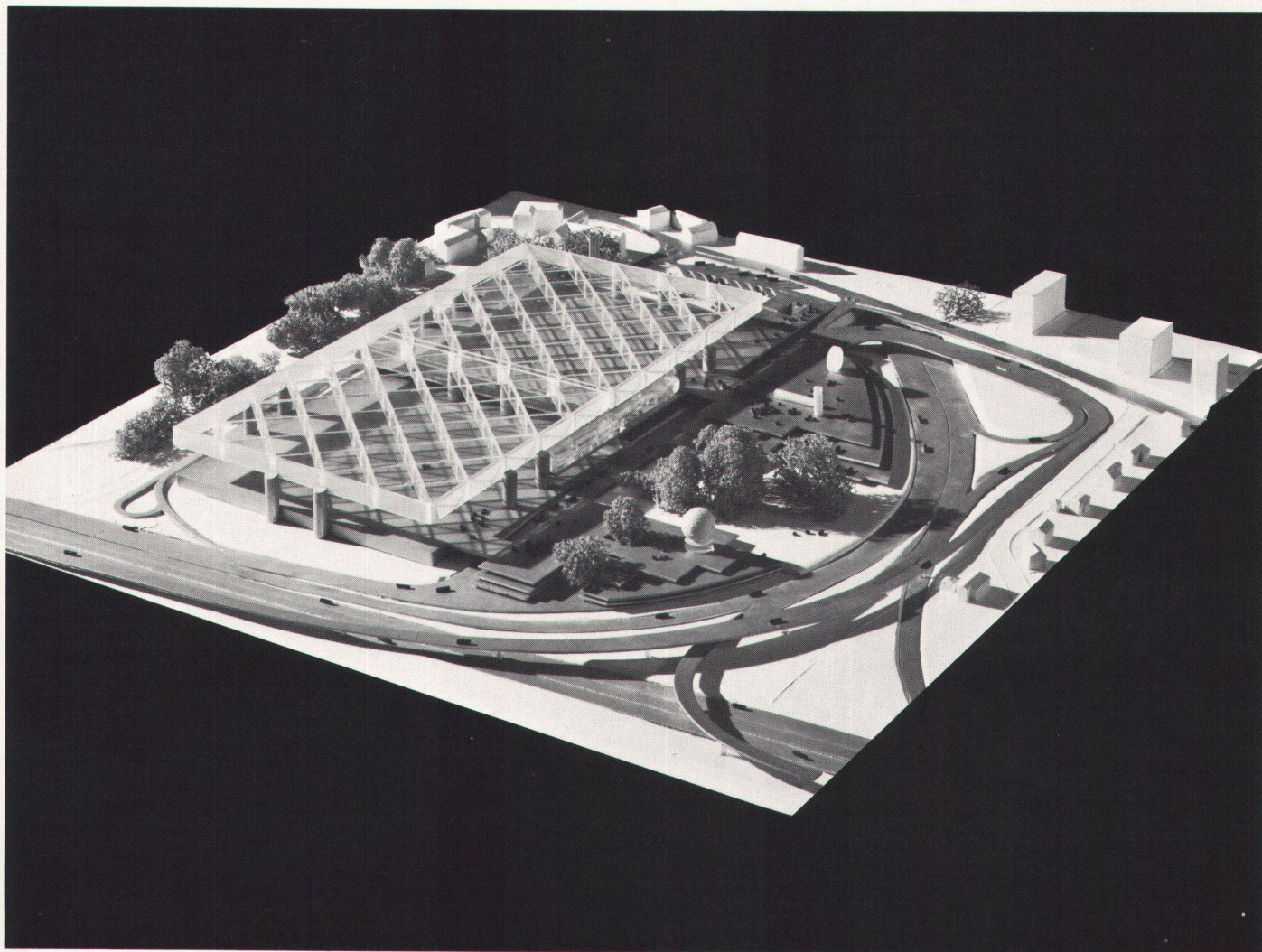
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

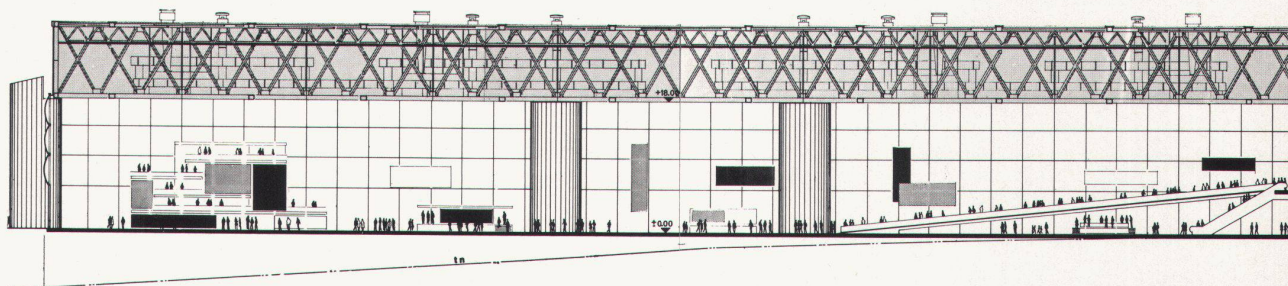
Download PDF: 17.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Palais des Expositions, Genève, Grand-Saconnex

Coupe longitudinale.
Le bâtiment est composé de deux volumes distincts, l'un abrite une grande halle de 18 m de hauteur, l'autre une halle de 12 m de hauteur couvrant les locaux annexes: hall, restaurants, salles polyvalentes, locaux de stockage et divers. Une structure de 12 m de hauteur couvre l'ensemble de l'ouvrage



Projet par: Brera, Ellenberger, Gerber, Leman, Stryjenski, architectes; Tremblet, Borloz, Deriaz, Grimm, ingénieurs

Localisation

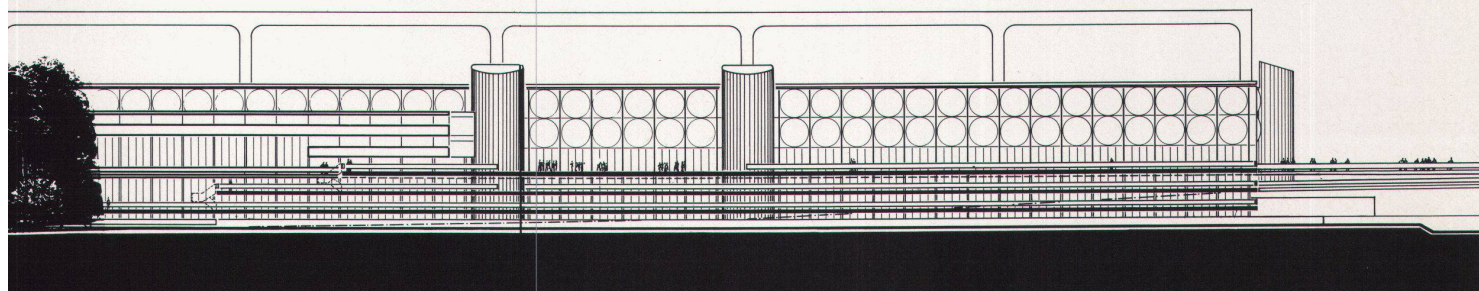
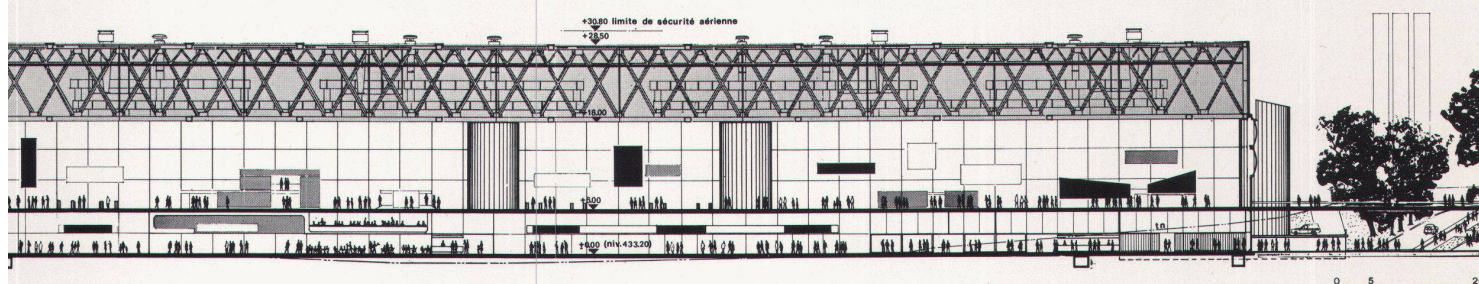
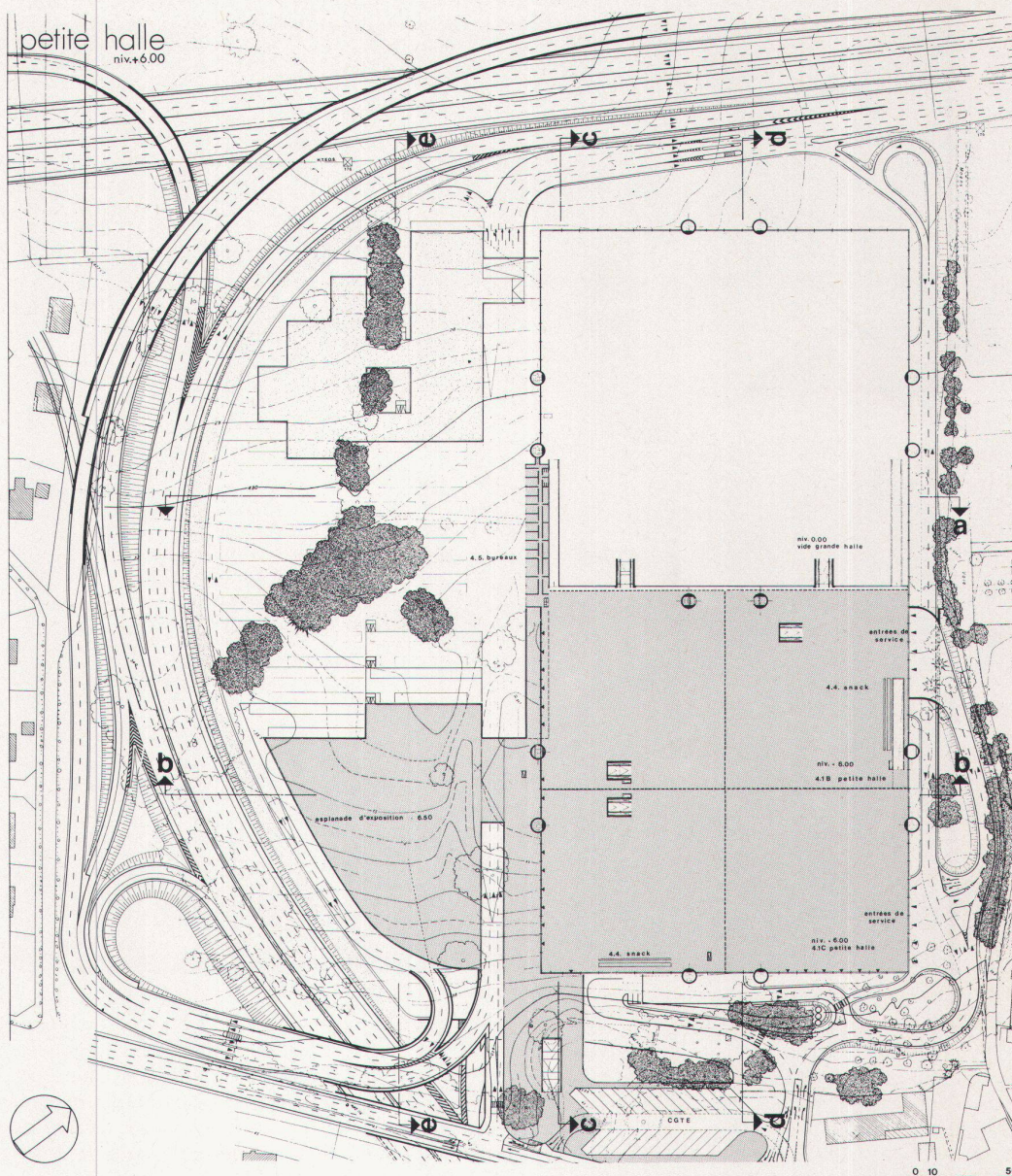
Le site destiné au futur Palais des Expositions, proche du village du Grand-Saconnex, est au point de convergence des principaux moyens de transport conduisant à l'agglomération genevoise: routiers, ferroviaires, aériens.

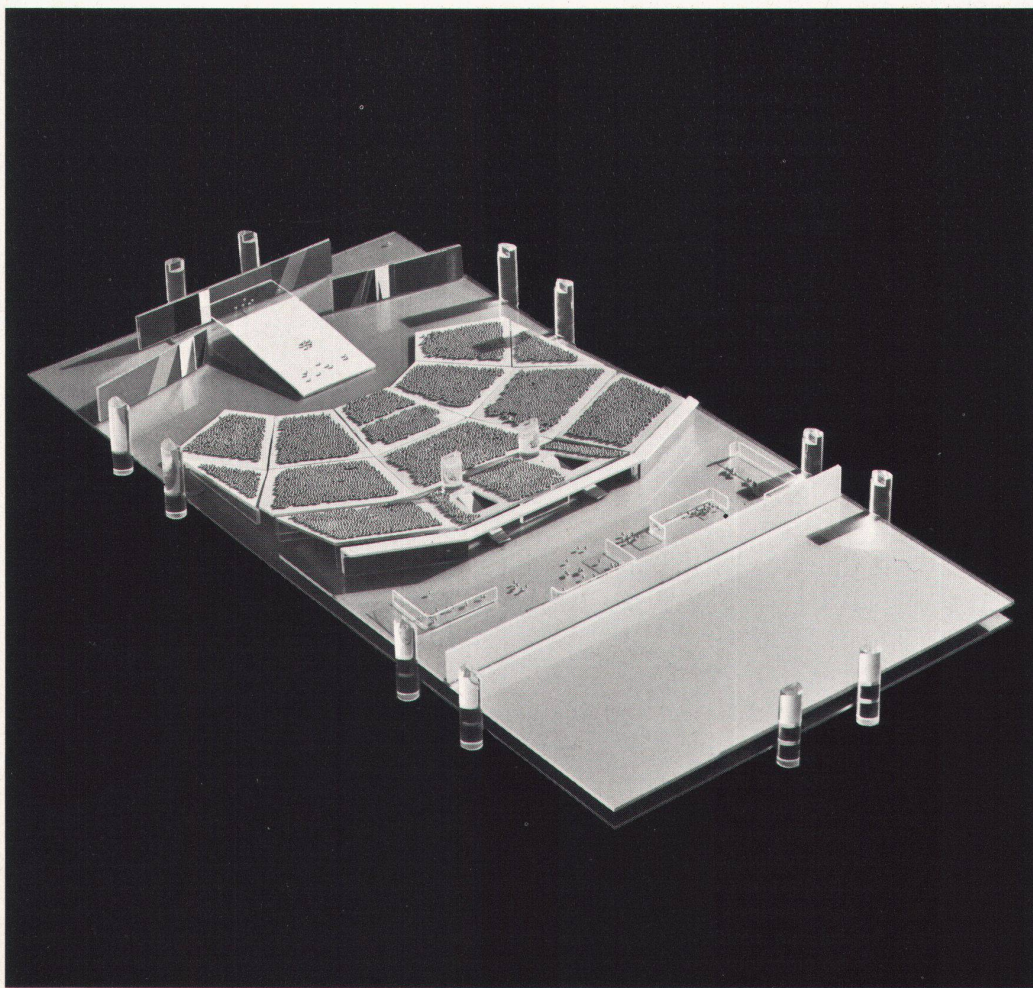
Programme

Halles d'exposition, 64 000 m², 1 halle de 30 000 m², h = 18 m, 1 halle de 34 000 m², h = 12 m (divisible en 2 ou en 4), esplanades extérieures, 15 000 m², locaux annexes, 13 000 m² (pas perdus, renseignements, PTT, local télévision, garderie d'enfants, boutiques, vestiaires pour 3 000 personnes), locaux de service, réserves, 15 000 m², restaurants (3 salles de banquet de 550 places, 1 restaurant de 350 places, bars 875 places), centre de congrès (1 salle de 800 places, divisée en 500 et 300, 1 salle de 500 places, 1 salle de 150 places, 3 salles de 50 places), bureaux, 3 654 m², parking couvert, 2 456 pl., parking en plein air, 568 pl.

Possibilités d'exploitation du Palais des Expositions

La surface du bâtiment, comparable à celle de la plaine de Plainpalais, et la qualité des espaces offerts permettent d'accueillir les manifestations les plus variées. Les dimensions de chacune des halles sont de 172 m par 172 m, libres de





Aménagement de la grande salle pouvant contenir jusqu'à 30 000 spectateurs

tout point porteur, et leur hauteur est respectivement de 12 m et de 18 m. Ces caractéristiques permettent une très grande souplesse d'utilisation ainsi que l'organisation d'expositions ou de spectacles demandant les environnements les plus divers.

Actuellement, le Palais des Expositions abrite principalement : un salon de l'automobile; un salon des arts ménagers; un salon international de l'ameublement et de la décoration intérieure; un salon international de nautisme et de plein air; un salon des inventions; des manifestations sportives (par exemple : concours hippique).

Le futur Palais permettrait, en outre, des manifestations telles que : un salon nautique international; des représentations pouvant accueillir 30 000 spectateurs; un stade couvert pour jeux athlétiques (30 000 personnes); un salon de la construction ou de l'habitat; la hauteur du hall permettrait la présentation d'une maquette grandeur nature de 5 à 6 étages; une exposition scientifique demandant de grands espaces.

Fonctionnement

Les parkings peuvent contenir 3000 voitures. Depuis ceux-ci, des liaisons aisées permettent aux piétons de gagner le vestibule d'accueil.

Le vestibule d'accueil est situé au point de convergence des accès et distribue tous les organismes du Palais. Il est traité comme une rue passante et couverte. Ce vestibule peut, à volonté, être englobé dans une exposition occupant tout le Palais (Salon de l'Automobile) et placé après contrôle ou, en temps ordinaire, être situé avant contrôle et d'accès libre. Les caisses, placées à cheval sur la façade, permettent ces deux utilisations.

Les halles sont constituées par deux plateaux d'exposition. Le plateau supérieur peut se diviser en quatre parties au moyen d'éléments plastiques se déroulant de haut en bas selon un système très simple et très rapide. Grâce à ces parois mobiles et à la position des accès (liaisons aux halls et aux restaurants), il est possible d'organiser plusieurs grandes manifestations avec un choix de possibilités

d'aménagement très pratiques. Nous en donnons quelques exemples dans le tableau ci-joint. Une route de service dessert les halles et permet l'accès des véhicules à l'intérieur de celles-ci.

Les restaurants sont placés en prolongement de la grande halle et du hall. Ils sont liés par un cheminement direct à la petite halle et au centre de congrès. Un restaurant de ville s'ouvre sur le hall.

Le centre de congrès, dont l'entrée est située sur le hall d'accueil, est intégré au milieu des éléments d'exposition. Les deux

salles de 500 places et la salle de 300 places sont disposées côte à côte et cet ensemble, par l'effet de parois coulissantes, peut être transformé à volonté en salles de 800 ou de 1300 places. La liaison avec les salles de restaurant est directe.

Les terrasses d'exposition extérieures permettent d'envisager des manifestations de grande envergure. L'une de ces terrasses est en relation directe avec le niveau bas des halles, l'autre avec le niveau haut. L'espace vert qui les sépare peut constituer également un parc central accessible de part et d'autre.

Construction

1. Structures. L'infrastructure du bâtiment jusqu'à la dalle formant le sol de la petite halle est réalisée en béton armé. Le sol de la grande halle est un terre-plein. L'ensemble de l'ouvrage est couvert par une toiture plate réalisée en charpente métallique. Cette toiture est constituée par deux carrés de 172 m de côté, reposant chacun sur huit tours porteuses en béton armé. La charpente d'un carré est constituée par une grille de poutres triangulées de 10 m de hauteur disposées en diagonales par rapport aux côtés du carré. La stabilité de la charpente est assurée par les tours porteuses en béton armé de 8 m de diamètre qui reprennent les efforts dus au vent par l'intermédiaire d'appuis appropriés.

2. Façades. Les façades des grandes halles sont constituées par une résille continue de coupoles formées d'une double paroi de verre acrylique et montées sur un cadre d'aluminium. Leur dimension est de 4 m sur 4 m. Ces coupoles, grâce à leur double paroi, ont un coefficient de transmission calorifique intéressant ($K = 2,14$) et une bonne isolation phonique (indice d'affaiblissement acoustique = 52 dB). Ce type de façade permet une diffusion très agréable de la lumière. ■

La toiture

